



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA VENDÉE

Préfecture
Direction des relations
avec les collectivités territoriales
et des affaires juridiques
Pôle environnement

Section des installations classées (ICPE)

Dossier suivi par
Alain LE PATEZOUR
Tel : 02 51 36 72 58
alain.le-patezour@vendee.gouv.fr
Références à rappeler : AL n° 2019/0621
Dossier n° 81/0148

La Roche sur Yon, le 30 AVR. 2019

DDPP 85
Arrivée le

- 2 MAI 2019

N° 322

DDPP. JCP
Maxime Benaïche LE SOUDER.
BB -> lecture affaire IED
⊕ acte adm.
-> classement

Monsieur,

Dans le cadre de la réglementation des installations classées, vous avez transmis, par voie dématérialisée, votre dossier de réexamen des conditions d'exploitation de l'élevage IED que vous exploitez à BEAUFOU :

- nom : GAEC LA SALETTE
- élevage IED n° 0585.00195 (code S3IC)
- n° SIRET : 32051821000028
- adresse de l'exploitation : La Brunelière 85170 BEAUFOU
- adresse administrative : 25, rue de la Borderie 85170 BEAUFOU

L'instruction technique de votre dossier a été finalisée le 19 avril 2019 par l'inspection des installations classées auprès de la direction départementale de la protection des populations.

Votre dossier est déclaré conforme par l'inspection.

Aussi, je prends acte des engagements que vous avez pris dans le dossier de réexamen ; ils pourront vous être opposés lors de contrôles réalisés par l'inspecteur de l'environnement à compter du 21 février 2021 (date limite de mise en œuvre des MTD).

Je transmets copie de la présente lettre à l'inspecteur des installations classées auprès de la direction départementale de la protection des populations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le chef de pôle,

Benoît BONTEMPS

Monsieur le représentant du GAEC LA SALETTE
25, rue de la Borderie

85170 BEAUFOU